

Canéjan

JANV.-FÉV. 2021

NOTRE COMMUNE

*Bernard Garrigou,
Maire de Canéjan,
et le Conseil municipal
vous adressent
**leurs meilleurs
vœux pour cette
nouvelle année 2021***

À VOTRE SERVICE

Objectif
«Prévention
Seniors»

PAGE 09 >

EN PROJET

Service public
postal

PAGE 12 >

DOSSIER

Tranquillité
publique &
prévention

PAGE 05 >

PAGE 02

COURRIER DES LECTEURS

PAGE 03

ACTUS > AUTOMNE-HIVER

PAGE 03

ACTUS > NOUVEAUTÉS

PAGE 05

DOSSIER :
Tranquillité
publique &
prévention

PAGE 09

À VOTRE SERVICE

PAGE 10

EN PROJET

PAGE 11

À VIVRE

PAGE 12

VIE ÉCO

PAGE 13

PAROLES D'ACTEURS



Édité par la Mairie de Canéjan
Tél. 05 56 89 08 60

JANVIER-FÉVRIER 2021

Tirage : 3500 exemplaires

• Impression : Evoluprint.

Imprimé sur papier PEFC issu

de pâtes produites à partir de

forêts gérées durablement

Label IMPRIMVERT 2009

• Directeur de la publication :

Bernard Garrigou

• Rédaction : Mairie de Canéjan

• Photos : Mairie de Canéjan,

FiftyNine

• Conception, réalisation :

KA2 Communication.

Courrier des lecteurs



Vos questions à Bernard Garrigou,
Maire de Canéjan.

Où en est-on de l'opération de groupement d'achat pour la rénovation thermique de l'habitat des particuliers lancée en 2019 ?

Francis P. - Facebook

L'opération groupée que nous avons lancée, avec l'appui d'ARTEE (Agence Régionale pour les Travaux d'Économies d'Énergie), a rencontré un certain succès auprès de la population. Passée la phase de diagnostic qui a concerné 72 foyers, nous entrons désormais dans la phase opérationnelle des travaux. La situation sanitaire a, là encore, un peu retardé la procédure mais nous avons obtenu, en octobre dernier, le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine avec une aide de 362 495 € TTC pour 46 dossiers éligibles. Les premiers travaux sont attendus pour ce début d'année 2021.

Où en êtes-vous du projet du « Cœur de la House » ? On n'en entend plus trop parler...

Stéphanie M. - Facebook

C'est fin 2018-début 2019 que les grandes orientations du projet de requalification de ce « second » bourg de Canéjan ont été présentées aux Canéjanais. Depuis, des réserves géotechniques, liées à la présence d'une ancienne décharge sur l'emprise du projet, ont dû être levées. Toutes les études de pollution réalisées, de sol et d'air, sont rassurantes mais cette contrainte technique au niveau du sol nous oblige à revoir les emprises. Par ailleurs, le bilan prévisionnel financier de l'opération révèle un déséquilibre qu'il va falloir corriger. Nous allons retravailler le projet dans son ensemble (niveau des équipements publics, nombre de logements, etc.), avec l'aide du Département de la Gironde et de son ingénierie, mais également du SYSDAU (Syndicat Mixte du

SCoT de l'Aire Métropolitaine Bordelaise) qui nous accompagne sur le volet des mobilités. Notre ambition demeure en revanche inchangée : faire de ce « Cœur de ville » un lieu à haut niveau de services et à haute valeur environnementale, un lieu de vie et de partages.

Nous constatons depuis quelques années une augmentation de la circulation sur nos routes. N'y-a-t-il pas des aménagements spécifiques à prévoir pour éviter que Canéjan ne devienne une voie de délestage ?

Jean-Pierre P. - Courrier

C'est désormais un chiffre que nous connaissons bien... Chaque année, la Gironde accueille 20 000 résidents supplémentaires et presque autant de véhicules engendrant de nouveaux déplacements, y compris à Canéjan. Nous constatons également que les phénomènes réguliers de saturation autoroutière produisent des effets de délestage sur les voies internes communales. Les actions de proximité à mettre en œuvre doivent être concertées en proximité mais aussi pensées globalement, à l'échelle de notre commune et plus largement du bassin de vie, cette question ne s'arrêtant malheureusement pas aux frontières canéjanaises. C'est la raison pour laquelle, le 17 décembre dernier, le Conseil municipal a décidé de créer une Commission extra-municipale tenant compte de ces enjeux d'actualité et de leurs impacts en termes d'aménagements urbains. Cette instance remplacera l'ancienne commission dédiée à la sécurité routière et englobera les questions de « Mobilités, Déplacements et Aménagements routiers ». Toute personne intéressée par ces questions peut adresser sa candidature à dst@canejan.fr.

Automne-Hiver

Retrouvez les événements phares de ces trois derniers mois.

5 novembre Un nouveau ponton aux Étangs de la Briquèterie.



Dans le cadre des premiers aménagements engagés sur le site des étangs de la Briquèterie, un ponton accessible aux personnes à mobilité réduite vient de voir le jour !

Ce ponton donne ainsi aux pêcheurs un autre point de pêche (ce qui évitera la taille ou la coupe sauvages de végétation) et procurera bientôt aux promeneurs un point d'observation sur le patrimoine naturel des étangs depuis la surface de l'eau.

Le ponton est constitué d'une plateforme et de garde-corps adaptés. Une bouée de sauvetage y est également installée. Ces travaux sont réalisés par la Fédération départementale de Pêche (FDAAPPMA) avec qui la Commune a conclu un contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée.

8-22 novembre Tandem théâtre se réinvente

Restrictions sanitaires obligent, le Festival TANDEM Théâtre n'a pas pu avoir lieu cette année dans sa forme habituelle... Pour assurer une continuité de l'offre culturelle, l'équipe du festival et les troupes amateurs participantes ont néanmoins su faire preuve d'imagination ! Les amoureux de théâtre ont pu vivre ou revivre en ligne des captations de spectacles (amateurs et professionnels) accueillis lors des précédentes éditions ou encore une expérience originale avec le projet « Tandem, moi l'oreille », petite parenthèse littéraire et téléphonique par laquelle le public recevait l'appel d'un comédien amateur lisant un texte, un poème... le soir entre 18h30 et 20h.

10 novembre Canéjan soutient ses commerçants !

Pendant cette deuxième période de confinement, la Commune de Canéjan a souhaité mettre à disposition des commerçants, artisans et producteurs locaux une place de marché locale sur Internet. « **Fairemescourses.fr/canejan** » est une plateforme permettant aux acteurs locaux intéressés de vendre localement leurs produits et d'organiser le retrait (« click-and-collect »), le dépôt « drive » ou la livraison des produits. À ce jour, une quinzaine de boutiques a d'ores et déjà été ouverte en ligne.

PLUS D'INFOS

➔ fairemescourses.fr/canejan

21-29 novembre Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)



À l'occasion de la SERD destinée à sensibiliser le grand public autour du thème de la prévention des déchets, une opération de nettoyage des abords des étangs de la Briquèterie, échelonnée sur plusieurs jours, a été menée par le Conseil municipal. Dès que les conditions sanitaires le permettront, cette initiative sera prolongée une journée d'animation par « **Nettoyons les cours d'eaux** », à destination des Canéjanais, et confiée à la Fédération départementale de Pêche.

12 & 19 décembre Bienvenue à Canéjan !



Parce qu'il est important de garder le contact même pendant cette période particulière...

Monsieur le Maire et les élus ont souhaité accueillir les nouveaux arrivants de l'année 2020, sur rendez-vous.

L'occasion d'échanger sur leur installation dans la commune, les services proposés et les projets pour la Ville.

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Nouveautés



Gendarmerie de Cestas

Nouvelles modalités d'accueil du public

Depuis novembre dernier, la Gendarmerie de Cestas a mis en place un nouveau dispositif d'accueil des personnes désirant déposer plainte.

Lors de votre accueil physique ou téléphonique à la brigade, un système de rendez-vous vous est désormais proposé. Dès la prise de rendez-vous, vous établissez, chez vous, une pré-plainte en ligne (pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) dans laquelle vous indiquerez les circonstances de votre plainte ainsi que la date et l'heure de votre rendez-vous convenu avec la Gendarmerie. La Gendarmerie de Cestas recevra un mail contenant votre pré-plainte, ce qui lui permettra de préparer les documents officiels du procès-verbal et de mieux connaître votre dossier*. Les citoyens pourront continuer à déposer plainte directement à la Gendarmerie les matins sans rendez-vous, avec l'inconvénient potentiel de devoir attendre. Ce dispositif vise à améliorer l'accueil en permettant de mieux échelonner les visites et ainsi offrir une prise en charge, pour les citoyens, rapide et adaptée en fonction des demandes.

*Attention, la pré-plainte en ligne ne dispense pas de venir dans un commissariat ou une brigade de Gendarmerie. Vous devrez vous y rendre pour valider et signer le procès-verbal.

PLUS D'INFOS

Gendarmerie de Cestas
3 Avenue du 19 Mars 1962
à Cestas ☎ 05 57 83 83 10



Maison de la Petite Enfance Ouverture de la « Lanterne Magique » le 5 janvier !

Le nouvel équipement dédié à la petite enfance sur Canéjan a été officiellement livré à l'association gestionnaire « La Mômérie » et a ouvert ses portes aux tous-petits le 5 janvier, avant de pouvoir être inauguré lorsque les conditions sanitaires le permettront. Ce projet qui avoisine les **2,32 M€ d'investissement HT** a recueilli **664 000 € de subventions** (Dotation de Soutien à l'Investissement Local de la Préfecture de la Gironde, CAF, Département de la Gironde).



Année 2021

Des vœux singuliers...

Alors qu'il est de tradition, chaque année pour la Commune, de convier la population à sa cérémonie des vœux, ce début 2021 sera encore marqué par un contexte sanitaire obligeant à annuler tout rassemblement convivial. À la place, vous pourrez retrouver sur le site Internet www.canejan.fr et sur la page Facebook (@VilledeCanejan) **les vœux virtuels de la Ville.**

Report de l'enquête de recensement 2021



Dans le contexte d'épidémie de COVID-19 que nous connaissons et après

une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021. **Au 01.01.2021, la population totale est estimée par l'INSEE à 5930 habitants.**

Tranquillité publique & prévention

Souvent associée à la qualité de vie, la tranquillité publique est un bien commun à tous qu'il est essentiel de préserver pour que notre commune demeure un territoire où il fait bon vivre.

SOMMAIRE

PAGE 6 :

**Assurer la tranquillité :
un travail partenarial
et en proximité**

PAGE 7 :

**Participation citoyenne :
Des moyens renforcés**

PAGE 8 :

- **Focus sur la vidéo protection**
- **Pour le règlement amiable de vos litiges : pensez à la Conciliatrice de Justice !**
- **Le conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CISPD)**

[LIRE LA SUITE >](#)

Si la sécurité de la population relève principalement de la responsabilité de l'État (pour Canéjan, la Gendarmerie nationale), la tranquillité publique et la prévention sont investies par de nombreux acteurs publics (collectivités, services publics) ou acteurs privés (entreprises de sécurité, bailleurs sociaux, associations œuvrant pour la médiation dans les espaces publics, associations de prévention de la délinquance...), avec une variété d'approches qui sont toutes complémentaires.

➤ Assurer la tranquillité : un travail partenarial et en proximité

Pour garantir à ses habitants un cadre de vie apaisé et s'assurer d'une réelle efficacité des actions en lien avec la tranquillité publique, la municipalité agit en partenariat avec différents d'acteurs présents sur son territoire. Chargée de cette coordination, la **Police municipale** travaille en liens étroits avec :

- **les services de la collectivité : notamment avec le C.C.A.S, le Pôle Enfance, Jeunesse** (veille sociale), **Animation** (veille éducative) **et les Services Techniques** (sécurisation des événements, des aménagements, etc.) ;
- **les représentants locaux de la Participation citoyenne** (cf. page 7) ;
- **des partenaires extérieurs, tels que la Gendarmerie, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), etc.**

Cette collaboration permet de développer une approche territoriale cohérente et de proximité dans les domaines de la tranquillité publique et de la sécurité afin de répondre au plus près des besoins de la population.

Elle se traduit par des rencontres régulières entre ces différents acteurs, mais également par la mise en place de dispositifs opérationnels comme les opérations « Tranquillité Vacances » et la « Participation citoyenne ».



La police municipale possède un réel pouvoir de police, même s'il reste limité par rapport à la Gendarmerie. Ce pouvoir va de l'application des arrêtés municipaux à la possibilité d'intervenir pour constater, verbaliser et signaler des infractions. La police municipale est placée sous l'autorité du Maire qui en fixe les missions prioritaires.



PROXIMITÉ

- **Surveillance** de la voirie et dans les quartiers
- **Contacts** avec la population sur le terrain
- **Accueil** du public en mairie



LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS

- **Constat d'infractions** (lutte contre les incivilités) : dépôts sauvages, salubrité et santé publiques, dégradations de biens.
- **Stationnement et circulation** : places réservées PMR, stationnement abusif, zones bleues, gestion de la fourrière (voitures ventouses)
- **Urbanisme** : constat d'infractions à la réglementation



PRÉVENTION

- **Sensibilisation sécurité routière** (ex. « Permis piéton », « Permis vélo »)
- **Prévention des infractions** : information, écoute



SÉCURITÉ

- Déclinaison du **plan Vigipirate**
- **Surveillance et sécurisation aux abords des écoles** (en lien avec l'Agent de Surveillance de la Voie Publique)
- **Surveillance des événements publics**
- **Surveillance des chiens** catégorisés et des divagations

Participation citoyenne : Des moyens renforcés

Dans son plan de lutte contre les cambriolages et les incivilités, la municipalité a lancé en mars 2019 le dispositif de **Participation citoyenne**, en lien étroit avec la Gendarmerie de Cestas et la Préfecture de la Gironde.

Ce dispositif a pour objectif de créer un lien entre les habitants et la Gendarmerie. La Participation citoyenne **permet de rassurer la population, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité**. Cette démarche prévient notamment les cambriolages et le démarchage abusif auprès des personnes vulnérables.



Pour chaque secteur géographique identifié, un **habitant « référent »** a en charge d'assurer le lien entre la Gendarmerie, la Ville et les habitants du quartier. Les référents informent la Gendarmerie des agissements et des véhicules suspects. Ils sont également un relais d'informations dans le cadre de la prévention de proximité.

Ils peuvent donner des conseils sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre. À ce jour, **10 référents ont été désignés pour Canéjan**.

Encadrée par la Gendarmerie nationale, la « Participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

[ALLER PLUS LOIN](#)

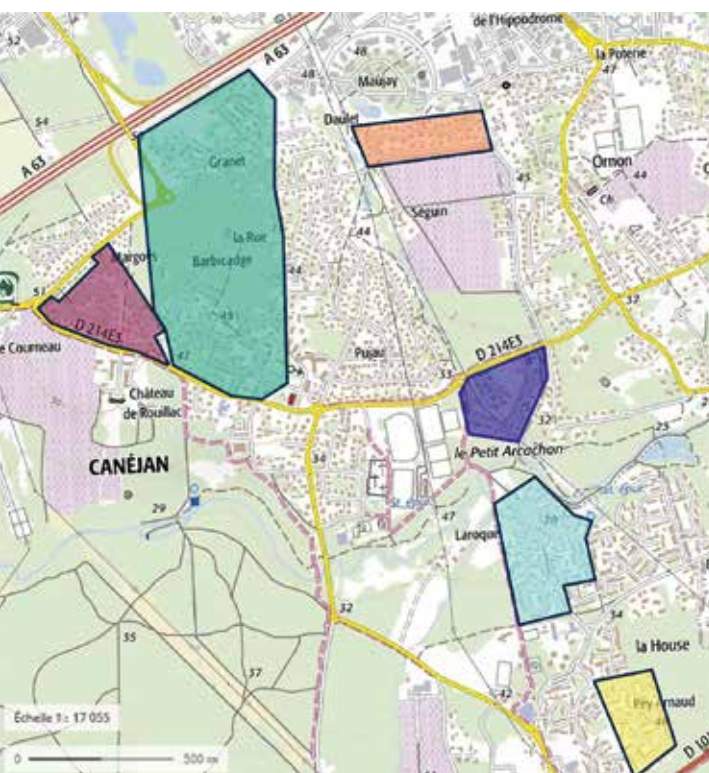
Vous souhaitez devenir Référent ?

Contactez la Mairie de Canéjan

M^{me} DELMON :

☎ 05 56 89 08 60

✉ s.delmon@canejan.fr



Comment savoir si mon secteur est concerné ?

Six secteurs ont d'ores et déjà été identifiés. Pour savoir si votre résidence est concernée, vous pouvez vous référer à la carte ci-contre. Des panneaux « Participation citoyenne », installés aux abords des secteurs concernés par le dispositif, viendront compléter cette information.

Comment prendre contact avec mon référent ?

Pour chaque secteur identifié, une adresse électronique a été créée pour vous permettre de prendre contact avec votre référent : faire connaissance, échanger sur la vie du quartier, signaler des faits suspects, etc.

[CONTACT](#)

Formulaire de contact disponible en ligne sur le site www.canejan.fr (cadre de Vie / Participation citoyenne).

> Focus sur la vidéo-protection

Au-delà des acteurs, notons que la tranquillité publique, la sécurité ou la prévention mobilisent des outils tels que la vidéo-protection.

Afin d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance à laquelle se consacre la Gendarmerie nationale et conformément à l'engagement de l'équipe municipale, **un projet de vidéo-protection sera mené courant 2021.**

Ce projet fait suite à un **diagnostic territorial de sûreté réalisé fin 2019 par la Cellule Prévention Technique du Groupement de Gendarmerie Départementale** de la Gironde, et censé répondre à une demande des commerçants du Centre commercial de la House.

Priorité sera donnée aux deux pôles commerciaux de la Commune (au Bourg et à la House) et à certains bâtiments ou équipements publics.

Si la vidéo protection ne remplace pas la présence des forces de l'ordre sur le terrain, elle constitue un outil complémentaire de prévention pour améliorer la tranquillité des habitants, en dissuadant les contrevenants de passer à l'acte. Elle intervient aussi comme un moyen complémentaire d'élucidation pour les services de police dans le cadre



Mode d'emploi

Avant d'implanter des caméras, la Commune doit faire réaliser un audit de sécurité par la Gendarmerie ou la Police Nationale, puis obtenir le feu vert du préfet. Dans un dossier détaillé, la Commune doit décrire le nombre de caméras envisagé, la technologie utilisée, l'emplacement où elles seront installées, leur orientation...

Les vidéos sont conservées un mois maximum et ne peuvent être visionnées que par des officiers de police judiciaire (ex. Le Maire, un Adjoint), sur requête d'un procureur, d'un officier de la Gendarmerie ou de la Police Nationale pour les besoins d'une enquête.

> Le conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CISPD)

La politique de prévention de la délinquance se construit dans le cadre d'un réseau de confiance constitué de l'ensemble des partenaires. Pour Canéjan, la coopération prend forme au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), couvrant les communes de Cestas et Canéjan et présidé par Bernard Garrigou, Maire de Canéjan.

C'est une instance de collaboration et de coopération entre les collectivités territoriales, les acteurs des secteurs économiques et sociaux, et ceux des services de l'État - la Gendarmerie nationale, le Parquet, la Préfecture, les Mairies, les Polices Municipales, les établissements scolaires, l'Inspection Académique, etc.

Les attributions du CISPD sont :

- **Favoriser l'échange d'informations entre les différents partenaires concernés** et définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique ;
- **Assurer l'animation et le suivi de la Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance.**

L'objectif principal de ce conseil est de mener des actions cohérentes et concertées de sécurité et de prévention de la délinquance, à l'échelle intercommunale.

> Pour le règlement amiable de vos litiges : pensez à la Conciliatrice de Justice !

M^{me} GRUBERT, Conciliatrice de Justice, reçoit les **2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois, sur rendez-vous, entre 13h30 et 16h30**, les habitants de Canéjan qui souhaitent régler à l'amiable un litige de la vie quotidienne. Problèmes de voisinage (nuisances sonores, plantations...), dossiers relatifs à la consommation (différends avec des services de téléphonie, énergie, internet...), malfaçons de travaux, impayés... Le recours à la conciliation de justice est un moyen de proximité simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Prochainement réinstallé suite aux dernières élections municipales, le CISPD sera élargi à la Commune de Saint Jean d'Illac.

Objectif "Prévention Seniors"

À l'initiative du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de la Ville, deux opérations de sensibilisation et de prévention sont menées en ce début d'année auprès de nos concitoyens de plus de 60 et 65 ans.

➤ **Programme 2021 d'actions collectives pour la prévention-santé chez les 60 ans et plus...**

Cette année, je m'inscris !

Dans le cadre de ses actions « Bien vieillir, Vivre ensemble », le C.C.A.S. de Canéjan vous propose des ateliers « Santé Prévention » visant à améliorer la qualité de vie des personnes de 60 ans et plus et des personnes fragilisées par une dépendance ou un handicap. Axés sur l'individu, ils sont destinés à provoquer par le jeu, des changements durables dans la santé globale et la vie sociale, grâce aussi à l'animation de groupe.




Les objectifs


- 1 • Prévenir le vieillissement par le jeu et des animations ludiques et novatrices ;
- 2 • Rompre l'isolement des personnes âgées à domicile et recréer du lien social ;
- 3 • Participer à la préservation de l'autonomie par la stimulation cognitive.


Ateliers proposés en 2021 :

 Sophrologie-réflexologie

 Équilibre de vie

 Vélo cognitif

 Théâtre et expression corporelle

 Forme & bien-être

 Culinaire et nutrition

 Truck soliha

 Droits de la vie quotidienne

Et aussi... **toute l'année, la commune vous propose :**

- Des **ateliers numériques** à thème, pour découvrir ou approfondir vos connaissances.
- Le **portage de livre à domicile**, pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer.

➤ **Registre nominatif communal des personnes vulnérables (+ de 65 ans).**



Faites-vous connaître !

Qu'est-ce que le registre nominatif communal des personnes vulnérables ?

Une loi de 2004 charge les maires de constituer et de tenir à jour tout au long de l'année un registre nominatif, le Registre Communal des Personnes Vulnérables, destiné à recenser les personnes âgées (65 ans et plus), handicapées et/ou isolées résidant à leur domicile, qui se sont fait connaître, ou qui ont été inscrites par un tiers sans opposition de la personne concernée. Ce registre a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'activation d'un plan d'alerte et d'urgence, et permet d'assurer un contact régulier avec ces personnes, comme par exemple, en cas de canicule, de grand froid ou de crise sanitaire.

Service public postal : la position du Conseil municipal

Le 16 juin dernier, le Conseil municipal votait la création d'un Comité consultatif chargé d'éclairer sa décision finale concernant les modalités de maintien de la présence postale – incluant le distributeur automatique de billets (DAB) –, en étudiant les différents scénarii possibles et en formulant des propositions sur la base des hypothèses qui lui auront été présentées.

Après 4 réunions de travail, les conclusions du Comité ont été remises aux membres du Conseil municipal.



Partant de ce que le Comité considérait comme étant la solution à retenir pour offrir aux Canéjanais la meilleure offre de service postal possible, le Conseil municipal a adopté une position de principe le 26 novembre 2020.

Un engagement de la Poste pour le maintien du Distributeur Automatique de Billets (DAB)

Les récentes discussions avec les représentants de La Poste ont permis d'obtenir l'**engagement de la direction nationale du Groupe pour maintenir le DAB**, conformément à la demande des élus municipaux. Cette décision s'accompagne du financement par La Poste des travaux nécessaires à ce maintien à hauteur d'environ 70 000 €. Le DAB, après sécurisation du site, **sera donc maintenu en lieu et place**, allée des Bleuets (angle du chemin de Barbicadgé) au Bourg.

Les nouvelles modalités de la présence postale à Canéjan

Tenant compte des préconisations du Comité consultatif, le Conseil municipal a acté les principes suivants :

- **Dès à présent** : Ouverture d'un **relais-poste commerçant au centre commercial de la House**, offrant une proximité de services aux habitants de ce secteur, ainsi qu'une très grande amplitude horaire et hebdomadaire d'ouverture pour l'ensemble des Canéjanais ;
- **Courant 2021** : Création d'une **agence postale communale (APC) au centre-bourg** (lieu à déterminer) ;
- **À terme** : Évolution vers une agence postale dite « **APC +** » **assortie d'autres services**, le tout constituant un véritable « tiers-lieu ».

Et maintenant... ?

Le Conseil municipal du 26 novembre a autorisé l'ouverture d'une **phase de négociation avec le Groupe la Poste sur la base de ces nouvelles modalités** et notamment sur les conditions de réalisation (financement des investissements, fourniture du matériel, formation du personnel dédié, etc.) d'un relais-poste commerçant à la House et d'une Agence Postale Communale au Bourg, pouvant devenir, à terme, une « APC + ». Monsieur le Maire a été mandaté en ce sens et rendra compte au Conseil municipal et à la population des résultats de ces discussions.



À vivre !

Malgré un contexte sanitaire encore incertain, l'équipe du Centre culturel est heureuse de vous proposer sa programmation pour les prochaines semaines.

SOUS RÉSERVE DES DISPOSITIONS GOUVERNEMENTALES DE LUTTE CONTRE LA COVID-19



21^{ème} édition pour Méli-Mélo, festival de marionnettes et de formes animées

Le festival accueillera des compagnies françaises et étrangères présentant des techniques différentes du 26 janvier au 4 février sur Canéjan, Cestas, Pessac, Saint Jean d'illac et la Communauté de Communes de Montesquieu : Beautiran, Léognan, Saint-Médard-d'Eyrans, Saint Selve et Saucats

Retrouvez le programme sur www.signoret-canejan.fr

➤ Mardi 26 janvier à 20h

« Vida »



Compagnie Javier Aranda (Espagne)

Marionnettes à mains dès 8 ans
Co-organisation Canéjan/Cestas. Avec seulement ses deux mains et un simple panier à couture, Javier Aranda fait naître des personnages et raconte une vie entière.

➤ Halle polyvalente du Bouzet à Cestas

Tarif unique : 6 €

➤ Mercredi 27 janvier à 10h30

« Monsieur, Monsieur »



Théâtre pour 2 Mains (Nantes) Marionnettes, Théâtre d'objets dès 2 ans

Ce petit bonhomme au long manteau, dont les poches sont pleines d'objets mystérieux et aux chapeaux à secrets, donne naissance à un spectacle où ombres et marionnettes s'animent, où la poésie, la tendresse et le rêve se mélangent.

Tarifs : 8 € (abonné 6 €)

➤ Mardi 2 février à 20h

« Bon débarras ! »



Compagnie Alula (Belgique) Théâtre et marionnettes dès 8 ans

C'est la meilleure des cachettes, le débarras, sous l'escalier. Dans cette maison, de 1900 à nos jours, des générations d'enfants s'y sont planquées. Dans une chronologie bousculée, les histoires de 9 d'entre eux nous font traverser un siècle d'Histoire.

Tarifs : Plein 10 € et -18 ans 8 € (abonnés 8 et 6 €)

➤ Jeudi 4 février à 20h

« Sauvage »



Groupe Anamorphose (Bordeaux) Solo acteur et marionnettes dès 10 ans

Laurent Rogero incarne, seul, tous les personnages. Il est entouré de masques et de marionnettes qu'il a lui-même conçus et emportera dans son fantastique voyage les curieux prêts à s'aventurer dans une fable contemporaine, sur l'état des relations entre l'homme et l'animal.

Tarifs : Plein 10 € et -18 ans 8 € (abonnés 8 et 6 €)

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION : 05 56 89 38 93
SAISONCULTURELLE.CANEJAN-CESTAS.FR
FACEBOOK : SAISON CULTURELLE CANÉJAN CESTAS

"Bienvenue à Ultima !"

Installée depuis janvier 2020 dans la zone Pessac-Canéjan (rue Pierre Paul de Riquet), l'entreprise « **ULTIMA Propreté** », spécialisée dans l'entretien des bâtiments industriels, tertiaires, des espaces verts et le nettoyage de la vitrerie, mise avant tout sur la proximité avec ses clients.



ULTIMA a vu le jour en janvier 2020 grâce à Stéphane BRAUD, suite au rachat du fonds de commerce d'une société de nettoyage existante sur Gradignan depuis 35 ans. Elle est aujourd'hui installée rue Pierre Paul de Riquet, à Canéjan, dans des locaux appartenant au loueur de box de stockage « Locakase ».

La pandémie causée par la propagation du nouveau coronavirus a freiné le

développement de cette jeune société canéjanaise comme bon nombre d'acteurs économiques. Confrontée à la fermeture d'une très grande majorité d'établissements dans lesquels elle intervenait, ULTIMA a dû s'adapter et repenser sa stratégie pour obtenir un avantage concurrentiel dès la fin de la crise. Profitant de la période pour former son personnel à la désinfection COVID des locaux à usage professionnel, l'entreprise a ainsi pu rassurer ses clients et répondre très vite à leurs nouveaux besoins, sans répercussion sur les prix.

Ce bouleversement s'est également traduit pour l'entreprise par des opportunités nouvelles, comme le confirme Stéphane Braud : « *La mise en place rapide de ces nouveaux protocoles de nettoyage et l'utilisation de nouveaux produits (virucides répondant à la norme EN 14476) nous ont permis de gagner la confiance de nouveaux clients.* »

Confiance et proximité, deux maîtres-mots d'une relation client réussie...

CONTACT

ULTIMA Propreté - 18 rue Pierre Paul de Riquet à Canéjan
ultima-proprete.com

État-civil

(nov. - déc. 2020)

Naissances

- **DIOP Ibrahim, Ahmad-Bamba** : 06/10/20
- **BELLÉTOILE Lyne, Louise** : 09/10/20
- **TRIBOUT Nino** : 11/10/20
- **LAPRADE RUELLE Clémence Manon Sylvia** : 15/10/20
- **BELGUIDOUM Maïssan** : 16/10/20
- **DARJO ARMENGAUD Rachel, Nathalie** : 02/11/20
- **ACHURRA MARECHAL Caroline, Valérie** : 19/11/20
- **SEGUIN Tiana Roseline** : 21/11/20
- **BUENA DEDUBIANI Sarah** : 23/11/20
- **CHOQUET LAMOTHE Abel, Régis, André** : 26/11/20
- **FOITIER Léna, Coline** : 05/12/20

Mariages

- **GUERICOLAS Henri & LÉVÉQUE Amélia** : 10/10/20
- **LAÉ Richard & HENNI Sandra** : 10/10/20
- **BAUTISTA Quentin & FOUSSAT Marina** : 17/10/20
- **ROUX Clément & GISSON Anne-Sophie** : 24/10/20

Décès

- **POUSSON Odette épouse POMÈS** : 16/10/20
- **TOURNIER Maurice** : 26/10/20
- **FOURCADE Paulette veuve MARQUETTE** : 21/11/20

Information de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL)

La Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1^{er} au 15 mars 2021.

Les retraités et les agents actifs de la Fonction Publique Territoriale seront amenés à voter par internet ou par correspondance. Le matériel de vote sera transmis par voie postale. Si vous êtes concernés, il est recommandé d'actualiser vos coordonnées et de vérifier votre inscription sur les listes électorales.

Pour ce faire, vous pouvez consulter les listes :

- soit sur le site internet de la CNRACL jusqu'au 11 janvier 2021 ;
- soit pour les actifs : auprès de votre service de ressources humaines ;
- soit pour les retraités : à l'accueil de la mairie de votre lieu de résidence.

Les corrections peuvent être faites via l'espace personnel, sur le site de la CNRACL, ou en appelant le 05 57 57 91 00 de 9 h à 17h. Pour les actifs, prendre contact avec le service ressources humaines de leur collectivité de rattachement.

Paroles d'acteurs

Intervenant dans les champs culturel, sportif, humanitaire ou solidaire, les Canéjanais s'engagent.

ATHLÉTISME DE CANÉJAN

« Des projets, toujours des projets ! »

« Comme tous les ans, le club d'athlétisme de Canéjan a participé à la course des Restos du Cœur.

Cette année, cette course a pris une forme particulière. Le but était parcourir 5 km ou 10 km en courant ou en marchant entre le 20 novembre et le 6 décembre, chacun(e) sur son parcours.

De nombreux adhérents ont pris part à la course, leurs photos ornent maintenant la page Facebook du club @Athlétisme Canejan.

Malgré les incertitudes actuelles, le trail de l'Eau Bourde, prévu le 11 avril 2021, est toujours maintenu.

Il en est de même pour les Foulées de Canéjan (10 km/5 km sur route), le 19 septembre 2021.

Pour vous tenir au courant, vous pouvez consulter le site internet du club à cette adresse : <https://canejan-athletisme.net>.

Habituellement, la saison des cross bat son plein. Cette année, toutes les manifestations reprendront le 20 janvier. Les championnats de Gironde de Cross-country devraient ainsi se tenir à Bègles les 30 et 31 janvier. Nos 30 jeunes athlètes se préparent activement. Deux équipes adultes (1 féminine et 1 masculine) devraient également être de la partie.

PLUS D'INFOS

✉ canejanathle@free.fr
 📍 canejan-athletisme.net

RANDO CANÉJAN

« La rando, c'est deux fois par semaine ! »

« Adhérente à la Fédération Française de Randonnée Pédestre (F.F.R.P.), notre nouvelle association « RANDO CANÉJAN » propose, sous la conduite d'animateurs brevetés, des randonnées dans toute la Gironde pour découvrir pour certains, et apprécier pour tous, les sentiers de notre département, mais aussi la richesse de son patrimoine et ses spécialités... « Rando Canéjan », c'est également le partage d'une vie associative, dans la détente, la bonne humeur et la convivialité, car c'est là tout notre objectif. Alors, si vous voulez marcher, rejoignez-nous pour un essai gratuit, sans aucun engagement, au centre Simone Signoret, où sera proposé un covoiturage : le mercredi à 12h45 pour une randonnée de 10-12 km, et le dimanche à 8h45 pour une randonnée en 2 boucles.

PLUS D'INFOS

☎ **Dominique Teulière - Présidente : 06 16 94 18 08**
 ✉ rando.canejan@gmail.com
 📍 randocanejan.wixsite.com/monsie



BMX CANÉJAN

« Le Bmx Canéjanais en plein développement ! »

« Après une crise sanitaire sans précédent et une reprise de l'activité dès le 11 mai dernier, le Bmx club de Canéjan démarre la saison sportive sur les chapeaux de roues !

Près de 25 structures girondines (centres de loisirs, ITEP, IME...) se sont déplacées en groupe sur l'été. Les cycles organisés avec l'école primaire du Cassiot ainsi que les écoles multi-sports de la commune ont permis d'avoir une augmentation significative du nombre d'adhérents pour la saison à venir.

De nouveaux créneaux ont été créés pour absorber cette vague de nouveaux pratiquants.

Pour le confort de la pratique et pour conserver le dynamisme du club, ce dernier a financé l'achat d'un nouveau revêtement... en tout, ce sont 150 tonnes de calcaire que les bénévoles ont étalé en septembre.

Avec un projet de modification du système de départ soutenu par les élus de la Commune, le club s'est positionné pour organiser **le championnat Nouvelle-Aquitaine** de Bmx prévu en mai prochain... un beau spectacle en perspective !

PLUS D'INFOS

✉ contact@canejan-bmx-club.com
 📍 canejan-bmx-club.com



ESC FOOTBALL

« Focus Arbitres ! »

« Dans ce nouvel article, le président et l'ensemble des membres du bureau ont décidé de mettre à l'honneur les arbitres du club de l'ES Canéjan.

Souvent décriés sur et en dehors des terrains, ils sont pourtant tellement utiles au bon déroulement des rencontres. Il est donc important pour nous de leur rendre hommage et de les remercier pour leur implication dans le club.

Nous vous présentons aujourd'hui quatre d'entre eux qui figurent sur la photographie. De gauche à droite :

- **Mathis BENSERHIR**, 26 ans, arbitre depuis 2013, niveau départemental.
- **Axel PINEAU**, notre plus jeune arbitre âgé de 16 ans, arbitre depuis décembre 2018, niveau jeune arbitre district Espoir.
- **Laurent PINEAU** (papa d'Axel), 45 ans, arbitre depuis septembre 1994, niveau assistant R1 (régional).
- **Loïs BEAUME**, 18 ans, arbitre depuis 4 ans et vient d'être tout juste promu jeune arbitre régional. Nous en profitons d'ailleurs pour lui renouveler nos félicitations..

PLUS D'INFOS

👉 escanejanfoot.com
 📱 @ES Canéjan Foot 📷 @escanejan

AÏKIDO ET BUDO DE CANEJAN



« La connexion et l'aïkido »

« L'aïkido est un art de la connexion : toujours, à chaque instant, nous cherchons ce lien précieux avec notre partenaire. Les débutants par la saisie, les pratiquants plus avancés dans le mouvement d'une frappe, les maîtres seulement

sur l'intention. Avec la COVID, nous sommes obligés de pratiquer seuls, de retrouver la sensation dans notre souvenir, c'est-à-dire dans la mémoire du corps. Heureusement, il y a aussi le travail que nous pouvons mener grâce aux sites de visioconférences. Nous pouvons voir le professeur et suivre ses conseils. Il s'agit alors de taïso, « faire marcher le corps », ces exercices corporels traditionnels qui nous permettent de nous échauffer, de nous étirer, de respirer. De contacter différentes parties de nous-mêmes. Ce n'est pas du yoga, ce n'est pas de la sophrologie, ce n'est pas du pilates, même si ça peut, par certains aspects, y ressembler. C'est une très ancienne méthode de gymnastique qui nous permet de nous recentrer, de retrouver notre unité en nous amenant à nous « connecter avec nous-même ». En ces temps d'éparpillement, c'est une démarche indispensable : elle est au cœur de l'aïkido.

PLUS D'INFOS

☎ 06 59 88 59 30 ✉ aikidocanejan@gmail.com
 👉 aikidocanejan.org



TAI CHI CHUAN

« Les pieds sur terre, la tête dans les étoiles... »

« L'hiver est là. Les matins gèlent.

Dans la médecine chinoise, l'hiver est associé à l'élément eau et à la posture debout.

Le Tai Chi Chuan nous enseigne qu'en habitant correctement notre corps dans la posture debout, il est possible de réduire notre fatigue et de trouver un meilleur équilibre. Le phénomène de la pesanteur nous permet de rester les pieds sur terre mais si notre posture est mauvaise, de nombreux muscles sont maintenus sous tension pour résister à la gravité : épaules enroulées, menton en l'air, déhanchement ou cambrures excessives entraînant des crispations musculaires. Pour les réduire il faut donc rechercher la verticalité. Nos pieds jouent un rôle essentiel en servant de base ferme et consciente à notre posture. Ils sont un appui dynamique sur le sol grâce auxquels nous puisons l'énergie de la terre pour élaner le corps vers le ciel.

Ressentir notre corps et prendre conscience de nos appuis, de notre verticale et de notre dynamisme, concilier les pieds sur terre et la tête dans les étoiles est le chemin que nous offre le Tai Chi Chuan.

Pondération et espérance sont deux qualités dont nous avons bien besoin dans cette période d'incertitude. À tout moment de l'année, vous pouvez venir faire un essai si le cœur vous en dit.

Bonne année à tous !

Suite de notre article et infos sur le blog.

PLUS D'INFOS

☎ **Olivier - 06 82 02 52 04**
 ☎ **Françoise - 06 21 08 10 19**
 ✉ assotaichi@gmail.com
 👉 taichi-canejan.blogspot.com
 📱 @taichichuan.canejan33



GROUPE VOCAL « TAPAGE »

« Le Groupe Tapage recrute 4 hommes ! »

« Tu aimes chanter mais tu n'oses pas te lancer dans l'expérience... ? Tu as envie de faire partie d'un groupe dynamique et très convivial... ? Alors, rejoins « Tapage » dès janvier 2021 !

Malgré la pandémie, le groupe prépare son nouveau spectacle : répétitions en visio, supports audio de notre chef de chœur en attendant le plaisir de nous retrouver !

Pour intégrer notre groupe, aucune connaissance musicale n'est exigée si ce n'est de chanter juste ! Chacun est libre de s'investir, selon ses envies, dans les chorégraphies qui sont proposées pour accompagner certains de nos chants.

Nos répétitions sont les mardis soirs de 20h30 à 22h30 et un dimanche par mois de 10h à 17h pour le partage et le rythme.

L'aventure Tapage vous tente ? N'hésitez pas à nous écrire !

PLUS D'INFOS

☎ 06 24 28 83 46

✉ tapage.groupe.vocal@gmail.com

📧 tapagenocturne33.wifeo.com

📧 @tapagenocturnecanejan



LA MÔMERIE

« Une page se tourne pour La Mômérie... »

« Au revoir « La Mômérie », « l'Île aux enfants » et « la P'tite Récré »... C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons vidé et quitté les trois structures le week-end

des 19 et 20 décembre, structures foulées par tant d'enfants depuis de nombreuses années.

Et c'est avec autant d'émotion et de fierté que nous avons pris place à « La Lanterne Magique », ce beau bâtiment qui illumine Guillemont, après plusieurs années de travail acharné des salariées et des différents Conseils d'administration qui nous a permis de remporter l'appel d'offre de délégation de service public pour être le gestionnaire de la crèche canéjanaise. La crèche de notre commune reste donc à gestion parentale, tournée vers le bien-être et le rythme de l'enfant, son ouverture à la nature et aux autres dans un environnement adapté. La crèche réunit environ **50 enfants, répartis en 4 sections** pour garder cet esprit de famille, pour de l'accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. Les entreprises canéjanaises peuvent réserver des places pour leurs salarié(e)s. L'alimentation proposée est issue de circuits-courts pour que les aventuriers en couche culotte reprennent des forces après avoir joué dans la salle de motricité, la pataugeoire ou le jardin.

Crêchement vôtre

PLUS D'INFOS

📧 momerie.canejan.fr

KEUR SUR LA MAIN

« Que cette nouvelle année soit porteuse d'espoirs et d'entraides ! »



« La COVID-19, arrivée de façon intrusive dans notre quotidien associatif, en perturbe le fonctionnement.

En effet, notre atelier « Magie » cesse définitivement ses activités et nous en profitons pour remercier Gérard le magicien pour sa compétence et sa pédagogie.

De même, notre voyage d'aide aux populations du district de Tocky Gare au Sénégal, prévu en janvier 2021, sera en principe reporté à 2022. Nous pourrions alors, accompagnés de bénévoles, apporter un soutien majeur au dispensaire de Walalane, petit village dépendant de Tocky Gare.

Nous apporterons une aide logistique au dispensaire de ce village, sous forme de dons en médicaments et matériels médicaux, nous améliorerons et équiperons les différentes salles du dispensaire, nous créerons des installations électriques solaires et aiderons le personnel médical pour les campagnes de vaccination et consultations adultes et enfants. Notre blog détaille, entre autres, cette activité.

Pour nous aider dans notre projet, dont chaque bénévole apporte sa contribution, nous avons sollicité une subvention auprès du « Groupe Humanitaire » de Canéjan qui, à plusieurs reprises, nous a généreusement aidés. Nous les en remercions. Que cette nouvelle année soit porteuse d'espoirs et d'entraides.

Bonne Année !

PLUS D'INFOS

☎ Gérard POUTOU,

Président - 06 77 22 04 65

✉ keursurlamain@gmail.com

📧 keursurlamain.over-blog.com

PROGRAMME
2021
D' ACTIONS
COLLECTIVES
PRÉVENTION
SENIORS
(à partir de 60 ans)



Santé
Prévention
Seniors



Préserver l'autonomie
des personnes



+ d'infos : CCAS de Canéjan
au 05 56 89 96 76 ou ccas@canejan.fr

CCAS
de Canéjan

commune de
Canéjan